

Le Petit Bordier

Bulletin Municipal



Le mot du Maire



Le séisme politique provoqué par la dissolution de l'Assemblée Nationale et ses conséquences est bien évidemment de nature à perturber quelque peu, vous l'avez compris, la vie de nos collectivités locales !

Au-delà de cette situation critique, les élus ne peuvent être qu'indignés par l'opération « *recherche des coupables* » diligentée par tel ou tel ministre, qui pour masquer la situation désastreuse des comptes de l'État (qui n'ont sans doute pas fait l'objet d'une attention suffisante) n'a pas tardé à se livrer à une mise en cause infondée de la gestion des comptes de nos collectivités locales que ce soit les mairies, communautés de communes, départements et autres... Pour mémoire, beaucoup de ces dépenses résultent d'obligations nouvelles que le Gouvernement et le Parlement ont mis à la charge des collectivités ces dernières années, notamment dans le domaine environnemental, l'entretien des digues et la protection des populations...

De plus en plus souvent, les budgets des collectivités servent à financer les promesses sociales des gouvernements successifs qui ne veulent pas augmenter les impôts et qui, pour alléger leurs dépenses, transfèrent des compétences parfois coûteuses vers les collectivités sans abondement financier. Si les dépenses de fonctionnement des collectivités locales augmentent en 2024, c'est sous la double pression des mesures de revalorisation des traitements des fonctionnaires et l'augmentation du point d'indice de la fonction publique décidées par l'État, charges auxquelles s'ajoutent l'augmentation du coût de l'énergie et des achats courants. Par ailleurs et en dépit de ce qui précède, les collectivités territoriales ont l'obligation de voter des budgets équilibrant recettes et dépenses, ce qui n'est pas le cas de l'état.

Enfin, rappelons que, pour ce qui concerne les dépenses d'investissement des collectivités locales, elles permettent d'une part d'équiper le territoire, et d'autre part elles fournissent de l'activité aux entreprises, ce qui constitue une contribution significative à l'économie locale et nationale, dans un contexte de prévisions de croissance très faibles, (autour de 1 % selon les experts). Le rôle des communes et communautés de communes pour les services publics, les finances publiques, l'économie, l'écologie, et pour la démocratie reste essentiel.

Pour ce qui concerne notre commune, il n'aura échappé à aucun d'entre vous que durant cette année 2024, sa physionomie a bien changé... Les travaux de sécurisation et d'aménagement ont permis de créer cent places de parking dans un rayon de 200 mètres à proximité de l'école et de nos commerces de centre bourg que nous devons absolument remercier pour la qualité de leur service et leur engagement pour faire vivre notre village. Merci à nos associations qui, cette année encore, nous ont proposé un large programme d'activités et de divertissements.

Tous les élus et les collaborateurs de notre commune se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2025 dans le meilleur des mondes possibles.

Gérard BOUDIER

La rue de la poste

petit rappel : Le code de la route s'applique !

Elle reste à sens unique entre la rue de la mairie et le restaurant La Bonne Etoile.

Le stationnement y est rigoureusement interdit en dehors des zones de parkings et des emplacements matérialisés.



La partie dont le revêtement est clair est une zone de circulation partagée (Piétons/vélos /voitures)

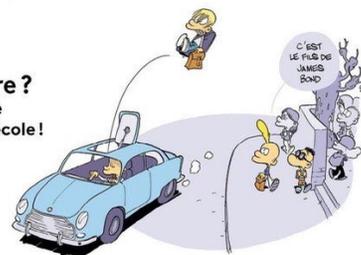
Elle est signalée à son entrée par un panneau.

La vitesse y est limitée à 20 km/h.

L'arrêt et le stationnement y sont rigoureusement interdits.

La fin de cette zone est signalée à hauteur de la cantine par un panneau également.

En voiture ?
... mais pas juste
devant l'école!



Pour stationner à proximité de l'école vous disposez de 4 parkings :

Parking de l'école maternelle : 30 places.

Parking de la poste : 14 places.

Parking Place Brucy : 20 places.

Parking du Centre Bourg : 29 places

Soit un total de 93 places (sans compter les places de parking matérialisées en bordure de voirie) à moins de 200 m de l'école.

Pour la sécurité et la tranquillité de tous merci de respecter le code de la route...

Au revoir la girouette...

L'entreprise PLACIER est intervenue fin novembre pour démonter le coq qui trônait en haut du clocher, mais qui menaçait de tomber sur le toit de l'église, engendrant des problèmes d'infiltration.

Le coq est déposé pour l'instant. Il sera visible en mairie.



De lourds travaux de renforcement de la charpente sont nécessaires pour pouvoir le réinstaller. Les demandes de devis sont en cours.



Les travaux en cours

Le schéma directeur d'assainissement collectif

L'étude a été lancée en juin 2024 et est menée par le cabinet



Elle se compose de 4 phases:

- ⇒ **Phase 1** : Etat des lieux des données disponibles et pré-diagnostic du système d'assainissement, mise à jour du plan des réseaux
- ⇒ **Phase 2**: Campagnes de mesure des débits et des charges polluantes
- ⇒ **Phase 3**: Localisation précise des anomalies et des dysfonctionnements du réseau
- ⇒ **Phase 4**: Bilan du fonctionnement du système d'assainissement et élaboration du schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées et des eaux pluviales urbaines et de l'analyse des risques de défaillances



A ce jour, la 1ère phase est achevée. La phase 2 arrive à son terme également. Les techniciens ont recensé 27.34 km de réseau.

La prochaine phase consiste à localiser les anomalies notamment grâce à des test à la fumée ou au colorant, ou en ayant recours à des inspection télévisées.



Remplacement des canalisations d'eau potable



La première phase a commencé fin novembre sur le secteur de la rue des rivières neuves, chemin des bœufs, rue de la bête.

Les chantiers sont planifiés jusqu'au printemps sur plusieurs secteurs: rue de la petite noue moine, rue nationale.

Pour rester informé de l'avancement et des coupures d'eau ou de circulation, téléchargez



Enfouissement des réseaux

Une deuxième phase d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication devrait débuter courant du premier trimestre 2025. Menée par le Département du Loiret, cette opération concerne le tronçon de la RD952 entre le carrefour et la rue de la Poste. Le coût total des travaux est de 150 000 € TTC, la participation de la commune est fixée à 30 %.

La commune en profitera pour moderniser l'éclairage public.



Cérémonie du 11 novembre

C'est après le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts que l'assemblée a écouté le discours officiel et l'appel aux Morts pour la France par le Maire accompagné du Président des Anciens Combattants.



Une minute de silence, en hommage aux soldats tombés pour la patrie, a été observée.



La municipalité remercie le public présent pour sa participation.



Vous avez répondu présents cette année encore pour contribuer à l'embellissement de notre village et vous en êtes très sincèrement remerciés.

Nous avons pu récompenser les travaux des lauréats suivants :

AGOGUÉ Hubert

ALLANIC Chantal

ARAUJO DE LIMA Joaquina

ARCELIN Edith

BAUDOIN Christine

BOUTET Marie-Claire
REDOUTE Patrick

BRAZ Manuel

CARRE Michel

CHAGNEAU Mauricette

CHAPELAIN Jacqueline

CHEDANNE Nicole

CHERRIER Nicolas

DAGUISÉ Arlette

DENIZEAU Joël

DODINET Evelyne

DOS SANTOS Eléna

FESSARD Ginette

FLOQUET Françoise

GATELLET Sylvie

LAMIOT Jacques

LAROUSSE Jocelyne

LEBRUN Michel

LEFEVRE Michel

LE GUILLANTON Nicole

MARTINS Héléna

MASSON Claude

MONTARON Norberte

MOREAU Evelyne

NAVARRÉ Colette

OUTREVILLE Irène

PATEYTAS Alain

RUFFIN Solange

ROMILLY Francis

ROMILLY Micheline

TURPIN François

VALADE Gilbert

Pensez à vous inscrire en mairie avant le 30 JUIN pour le passage du jury communal début juillet !



INSCRIPTION AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES POUR L'ANNÉE 2025

Nom / Prénom :

Adresse :

Téléphone : E-mail :





LES INFOS DU SICTOM

DÉPLOIEMENT DES BACS JAUNES : VERS UNE COLLECTE OPTIMISÉE DES ORDURES MÉNAGÈRES RECYCLABLES



Dans le cadre de son engagement pour une gestion plus durable des déchets, le SICTOM de Châteauneuf-sur-Loire se prépare à déployer des **bacs jaunes** destinés à la collecte des **ordures ménagères recyclables**. Ce projet vise à faciliter le tri et à encourager le recyclage au sein des foyers.

Pour commencer, vous recevrez prochainement un **courrier détaillant les modalités** et vous invitant à participer à une phase d'enquête. Cette enquête sera réalisée par notre partenaire mandaté **SULO**. Il vous sera proposé un modèle de bacs de **240 litres** ou **360 litres**.

Ce choix personnalisé vise à s'adapter **aux besoins spécifiques de chaque foyer**, en tenant compte de la quantité de déchets recyclables générée.

Ce même prestataire se chargera ensuite de la **distribution des bacs** sur le territoire. Cette étape est essentielle pour garantir que chaque habitant dispose du matériel adéquat pour participer à la collecte.

La collecte des ordures ménagères recyclables débutera **le 1^{er} juillet 2025**. À partir de cette date, vous pourrez déposer vos déchets recyclables dans les bacs jaunes.

COMPOSTEURS PARTAGÉS : LANCEMENT DES PHASES DE TEST

Pour diminuer notre quantité d'ordures ménagères, nous sommes appelés à trier nos déchets. Afin de permettre l'accès au **recyclage des déchets organiques**, le SICTOM met en place durant l'année 2025, quatre sites pilotes de **compostage partagés** sur son territoire : Les Bordes, Sully-sur-Loire, Lorris et Châteauneuf-sur-Loire.

Ils seront utilisables exclusivement par les personnes identifiées par le SICTOM.

Le test se fera auprès de personnes n'ayant pas la possibilité de réaliser le compostage chez elles.

Les retours qui seront faits sur ces 4 sites devraient permettre **dès 2026, le déploiement d'autres composteurs collectifs sur le territoire.**

INFORMATIONS PRATIQUES

Retrouvez toutes les informations concernant **les services** du SICTOM de Châteauneuf-sur-Loire sur notre **site internet** : accueil, dotation, facturation, collecte, déchèteries, distribution de composteurs, broyage des déchets verts, Kit Communes Propres, prêt de gobelets.

www.sictom-chateauneuf.fr/

Restez connecter à nos dernières actus en nous suivant sur
Panneau Pocket et Facebook :
SICTOM de Châteauneuf-sur-Loire
sictom@sictom-chateauneuf.fr



SICTOM de la Région de Châteauneuf-sur-Loire
Z.I Saint- Barthélémy
BP 97 - 45110 Châteauneuf-sur-Loire
sictom@sictom-chateauneuf.fr
www.sictom-chateauneuf.fr

Opération citoyenne: nettoyage de la commune

Dimanche 8 septembre, une quarantaine de personnes dont une dizaine d'enfants se sont portées volontaires pour partir à l'assaut des déchets abandonnés le long des rues de notre village.



Les bénévoles, ainsi équipés grâce au soutien du SICTOM, ont récolté environ 100 kg de débris divers et variés et ont pu localiser des dépôts plus importants de pneus ou gravats qui ont été enlevés par les services techniques communaux...



La matinée s'est achevée par un moment convivial autour d'un pot offert par la municipalité.

Un très grand merci à tous.



Stop aux lingettes dans les WC!

Elles bouchent les égouts, bloquent les pompes de relevage et coûtent très cher à la collectivité.

Les lingettes constituées de fibres synthétiques ultra résistantes, mettent longtemps à se dégrader naturellement. Elles s'accumulent dans les réseaux et finissent par former des bouchons de graisse ce qui provoque une augmentation des interventions de nettoyage des réseaux et ponctuellement la nécessité d'effectuer des réparations.

De plus en plus souvent, notre station d'épuration et nos pompes de relevage sont sujet à des dysfonctionnements ou des pannes liées à la présence de lingettes jetées dans le réseau d'assainissement.

La cuvette des WC n'est pas un vide-ordures

La quasi-totalité des lingettes utilisées pour le démaquillage, pour dépoussiérer, pour nettoyer l'évier de la cuisine, la cuvette des toilettes ou le sol ne sont pas plus biodégradables que ne le sont les autres produits issus de cette même famille des matières intissées. Dans tous les cas, elles ne se désintègrent pas de la même manière ni avec la même rapidité que le papier toilette. Jetées dans les cuvettes des WC, elles resteront dans le réseau d'assainissement plusieurs jours, sans se désagréger et arriveront à la station sous forme de filasse provoquant des dysfonctionnements importants.

La cuvette des WC n'est pas un vide-ordures où l'on se débarrasse d'éléments solides. Chacun le sait, il est interdit d'y jeter les cotons tiges, les protections hygiéniques, les préservatifs, les couches, les peintures, les substances chimiques, les huiles.

A terme, l'augmentation des interventions de nettoyage et de débouchage dans les réseaux ainsi que l'augmentation des pannes et du temps d'entretien des matériels de la station d'épuration ne manqueront pas d'impacter le coût d'entretien pour la commune, avec des répercussions possibles sur les factures d'eau et d'assainissement.

NE CONFONDONS PAS TOILETTES ET POUBELLES

Lingettes, protections périodiques, produits chimiques, médicaments.

**ÇA BOUCHE LES CANALISATIONS
ÇA POLLUE
ÇA CRÉE DES PANNES AU NIVEAU DES POMPES DE LA STATION D'ÉPURATION
C'EST PUNISSABLE**

Veillez à mettre une poubelle à proximité des WC

Centre communal d'action sociale 2024

Chaque année, les membres du CCAS distribuent des colis et des bons d'achats à l'occasion des fêtes de fin d'année. Pour en bénéficier, la personne doit être âgée de 75 ans et plus et être domiciliée sur la commune ou résider dans les EHPAD environnants.

Cette année, les membres du CCAS ont remis 18 colis de Noël aux résidents en EHPAD de Sully, St Benoit, Gien et Lorris.

Les 15 résidents de la maison *Ages & Vie* ont reçu, lors d'une visite, des bons de Noël.

Cette année 175 personnes ont reçu des bons d'achats à utiliser chez nos commerçants avant le 31 Janvier 2025.



Qu'est-ce que le CLIC Val d'Or

Le CLIC ou *Centre Local d'Information et de Coordination* est une structure de proximité dédiée à l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus et de leurs proches.

Espace de soutien et d'écoute, facilitant les décisions liées à la prise en charge et à la vie quotidienne des personnes âgées.

Guichet unique permettant d'accéder à des informations et à des services variés visant à soutenir **le maintien de l'autonomie**. Les consultations sont gratuites et confidentielles. Ce service organise des missions d'évaluation des besoins et d'élaboration d'un plan d'aide personnalisé.

Son rôle est :

D'étudier la situation des personnes âgées et de les assister dans la mise en œuvre des plans d'aides et de suivi dans la création de leurs dossiers de prise en charge.

D'organiser l'intervention des services tels que : l'aide à domicile et de soin infirmier, le portage des repas, la mise en place du dispositif de téléassistance.

Proposer des solutions d'aménagement du domicile pour le rendre plus sécurisant et plus adapté.

Il renseigne les seniors et leur famille sur :

Les aides financières auxquelles ils peuvent prétendre tels que : l'APA (allocation personnalisée d'autonomie), ASH (aide sociale à l'hébergement ou aide-ménagère du département), APL ou ALS (allocation logement). Dispositif Ma PrimeAdapt pour l'aménagement du domicile.

Les solutions de maintien à domicile, d'accueil temporaire ou d'hébergement en maison de retraite, la mise sous protection juridique.

Le CLIC du val d'or intervient sur les communautés de communes du Val de Sully et des Loges.

Ses locaux sont situés au : 15 avenue du petit Parc
45600 Sully sur Loire

Contact par mail : clic@hopital-sully.fr ou par téléphone: 02 38 36 84 80



A l'école de Bonnée:

Sortie Equitation,

Le lundi 6 mai 2024, la classe de CE2-CM1 de l'école de Bonnée est partie à la découverte de l'équitation aux Ecuries du Marais, de Saint-Benoît-sur-Loire.

Pour cette sortie, nous avons pris le bus jusqu'aux écuries. Puis nous étions divisés en 4 groupes de couleur pour pouvoir faire les différentes activités de la journée. En arrivant, on a rencontré les différentes personnes qui travaillaient aux écuries.

Nous avons donc 4 activités proposées sur la journée :

Il y avait un groupe qui allait monter les poneys. Avant de monter, on nous expliquait les règles de sécurité puis on se répartissait les poneys. On a appris à diriger les poneys au pas. On a aussi fait des petits jeux. On a même pu essayer de trotter !

Un autre groupe apprenait à s'occuper d'un poney. Dans cette activité, on a appris à brosser un poney, comment s'en occuper, curer les sabots, démêler les crins...

Pendant ce temps, deux autres groupes étaient en classe avec la maîtresse pour faire un cahier d'activité sur les poneys et l'équitation.

Les ateliers duraient environ une heure ! Et entre chaque activité, on avait une petite récréation sur un grand terrain en herbe ! Le midi on a fait un pique-nique ! C'était trop chouette !

Auteurs : Méline, Yanis, Aaron, Agathe, Emir, Elif



La visite du château de Sully sur Loire, mardi 25 juin 2024

Une guide costumée nous a expliqué l'histoire de ce château.

Ce château a été racheté par Maximilien de Béthune au XVIIème siècle et a pris le nom de Duc de Sullias (ancien nom de Sully sur Loire). Sully est connu car il a été le ministre des Finances du roi Henri IV.

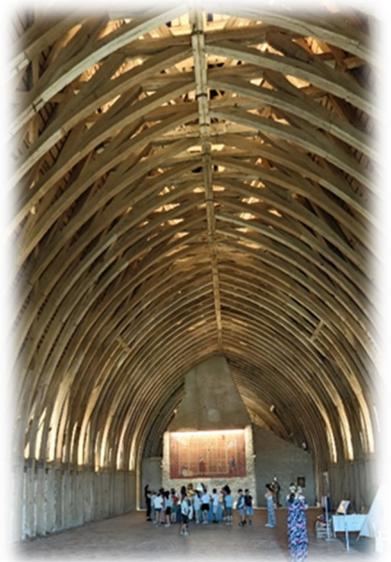
Nous avons appris ce que mangeaient les personnes au Moyen-Age et de quelle manière ils prenaient leurs repas : ils utilisaient des cuillères et des couteaux, ils buvaient à plusieurs dans le même verre.

Nous sommes allés à l'étage dans le grand salon. Notre guide nous a expliqué comment se déroulait la cérémonie d'adoubement : c'est quand un écuyer devient chevalier. Elle nous a aussi montré l'équipement du chevalier et de son cheval. Nous avons pu sous-peser une cotte de maille et c'est très lourd !

Pour accéder au chemin de ronde, nous avons monté 60 marches en passant par un escalier en colimaçon. Puis nous sommes entrés dans la plus haute salle du château, sous la charpente en berceau.



Cette visite était très intéressante et nous avons appris beaucoup de choses sur ce château.



A l'école de Les Bordes:

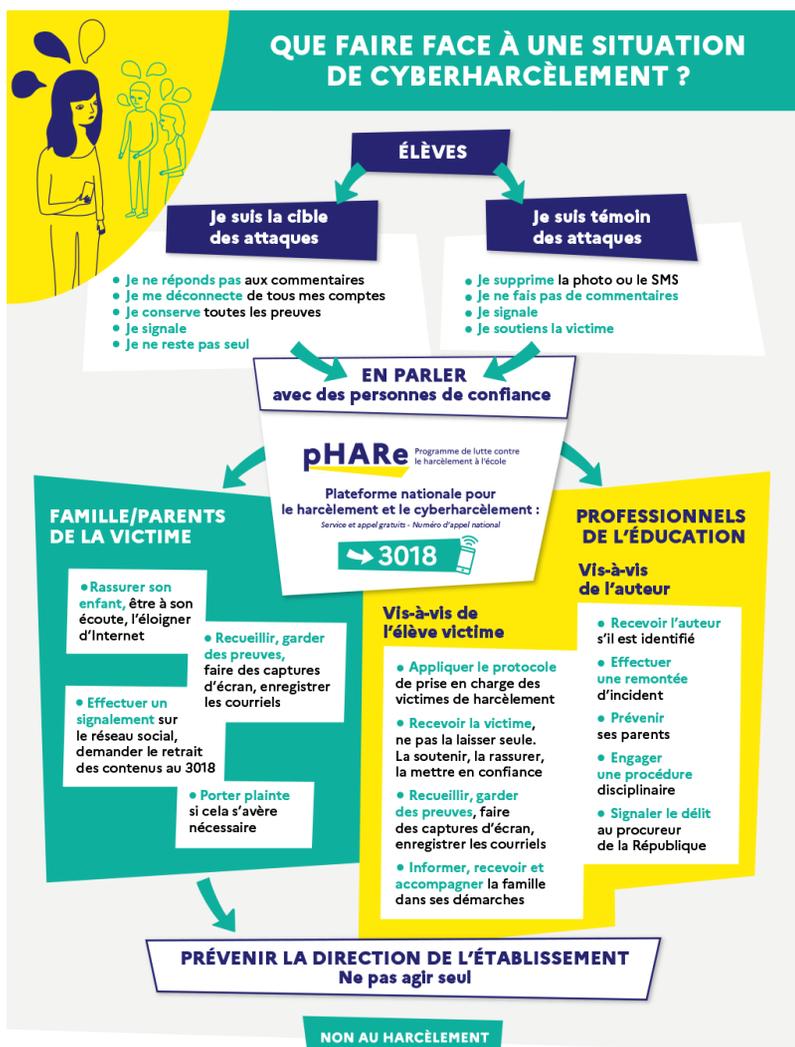
Jeudi 7 novembre 2024: Journée de lutte contre le harcèlement à l'école



L'arbre des petits bonheurs, confectionné par les élèves



Affiches par les élèves de CE1 / CE2



www.nonauharcèlement.education.gouv.fr

© ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - octobre 2023



<https://nah-familles.cned.fr/>

Qu'est-ce que la plateforme "Des clés pour les familles" ?

Cette plateforme est conçue pour les parents d'élèves de la maternelle au lycée, elle propose une formation d'une heure, disponible sans inscription, dont les objectifs sont de donner des éléments de compréhension et d'informer de la politique de lutte contre le harcèlement.

Avec cette formation, les familles peuvent mieux comprendre le harcèlement entre élèves et ses conséquences, et détenir les clés pour détecter les signaux faibles et identifier les moyens d'agir pour prévenir le harcèlement ou le cyberharcèlement de leurs enfants.

Les adultes peuvent aussi s'informer sur le cadre légal et les mesures concrètes mises en place par les établissements, et savoir comment ceux-ci prennent en charge les situations éventuelles.

Plus d'information sur

<https://www.education.gouv.fr/non-au-harcèlement>

L'équipe pédagogique de l'école Paul Fort:

Elémentaire



Mme Vannier
Directrice
CP/CE1 a



Mme Violeau
CP/CE1 a



Mme Valéry
CE1/CE2



Mme Clairét
CE1/CE2



Mme Fontaine
CP/CE1 b

Maternelle



Mme Laurent
PS/MS



Mme Cruchet
PS/GS



Mme Boukhetache
MS/GS a



Mme Retailleau
MS/GS b

Le personnel du SIVOM

Karine MARTIN
Responsable péricolaire

Emilie LETERTRE
Responsable péricolaire

Catherine PARIZET
ATSEM

Isabel LIGEIRO
ATSEM

Lydie VILLEMONT
ATSEM

Vanessa VALENTE
Restaurant scolaire

Lara NUEZ
Animation

Stéphanie QUENNEVAT
Restaurant scolaire

Simone VACHEROT
Animation / entretien

Rachid ESSALHI
Restaurant scolaire

Patricia CHOBERT
Entretien

Sandra DELAPIERRE
Responsable Restaurant scolaire

Stéphanie CHEVALLIER
Secrétariat

Johana CHOUKLATI
ATSEM

Véronique GIBOUIN
Responsable Restaurant scolaire



Effectifs scolaires 2024 /2025

Ecole PAUL FORT, Les Bordes

Ecole, Bonnée

57 élèves

Classe	Effectif	Enseignant
PS / MS	23 élèves	Mme Laurent
PS / GS	24 élèves	Mme Cruchet
MS / GS	22 élèves	Mme Boukhetache
MS / GS	21 élèves	Mme Retailleau
CP / CE1	23 élèves	Mme Vannier et Mme Violeau
CP / CE1	22 élèves	Mme Fontaine
CE1 / CE2	23 élèves	Mme Valéry et

Classe	Effectif	Enseignant
CM1	20 élèves	Mme Page
CM1 / CM2	17 élèves	Mme Méthivier
CM2	20 élèves	Mme Courtellemont



Ils nous ont quitté

Jacky DERICAND

Bernard MIOT

Marie LANCIEN née ROQUE

Aurélien MAROIS



Ils se sont unis

Maité CROXO et Julien HERVIEUX

Stéphanie SALSON et Etienne RENAUD

Marine CORDRAY et Thomas FRANZETTI

Laetitia CHAUMIER et Jonathan DENEUBOURG

Shaima EL CARMOUHI et Adil ZEROUAL



Bienvenue à

Louna FIGUEIREDO

Faël SISSOKO

Saja Ambre IDBAFDIL

Daphné DEFIOLE

Eliot LOUIN

Elisabeth HORN

Zola VAILLANT

Raphaël FAYOLLE DOS SANTOS MARTINS





Instant d'histoire



1945 - 2025

80 ans

Commémoration
Fin de la Seconde Guerre mondiale

Commémoration

Cette année marque un événement historique : **les 80 ans de la commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale.** À cette occasion, le réseau des bibliothèques du Val de Sully s'est mobilisé et vous a sélectionné des romans historiques et des bandes dessinées témoignant de cette époque.

Ces sélections seront disponibles à partir du mois de mars 2025 dans les bibliothèques aux Bordes, à Ouzouer sur Loire, à Saint Benoit sur Loire et à Sully sur Loire.

Pour les plus jeunes, des fiches de lecture ont été spécialement conçues. Ces ouvrages adaptés à leur âge (livres illustrés et des bandes dessinées relative à cette période historique) offrent aux enfants une approche éducative, afin qu'ils puissent comprendre les enjeux de cette guerre tout en développant leur amour pour la lecture. Ce travail a été mené avec des classes volontaires et leurs enseignants.

Pour les adultes, partagez vos coups de cœur pour donner envie à d'autres lecteurs de les emprunter. Les avis seront affichés dans les bibliothèques !

Pour plus d'information, rendez-vous en bibliothèque ou contactez-les par mail mediatheques@valdesully.fr

Saison culturelle 2025

Stéphane EN CONCERT



Vendredi 10 octobre

Espace Blareau - Sully sur Loire

Et aussi Sacré Anatole ! (spectacle - comédie de la troupe de Saint Père sur Loire), **Laurel et Hardy** (ciné-concert), **Comedy Club** (stand up), **Le son des voiles** (spectacle), la 4^e édition de **Place aux étoiles !**, les **Concerts de l'oratoire**, la **Guinche du Val**, **La scène est à vous** (chanson, spectacle, impro.), des **rendez-vous jeune public**, etc.



<https://valdesully.fr/la-saison-culturelle>

Découvrez dès janvier 2025 le **programme entier**, avec les dates proposées par les communes, les associations et les services école de musique et bibliothèques de la Communauté de communes.

De 0 à 17 ans en Val de Sully

La nouvelle année arrive, il est temps de renouveler les fiches sanitaires et administratives de vos petits et grands enfants (0 à 17 ans) sur l'espace famille. Cette mise à jour est indispensable pour l'inscription de vos enfants pendant les vacances et les mercredis par exemple. Pour plus d'information, consulter le calendrier 2024/2025 des périodes d'inscriptions (crèches, accueils de loisirs, animations de 6 à 17 ans) sur le site www.valdesully.fr



Attention, un compte par famille !

Toute nouvelle demande de création de compte pour une famille dont le compte est activé sera refusée. Si vous avez déjà un enfant présent sur l'une de nos structures, votre compte à l'espace famille est déjà actif.

Rémi +

Déplacez vous, de chez vous vers Sully sur Loire, les lundis et jeudis matin grâce au service Rémi +. L'occasion de faire vos courses, un tour au marché ou juste d'aller vous balader en ville.

Pour en bénéficier, il vous suffit de réserver votre trajet la veille avant 17h.

Plus d'infos sur le site de rémi : remi-centrevaldeloire.fr

Ce service est géré par la Région Centre-Val de Loire

Comment se renseigner sur une association ?

Toute personne peut obtenir des informations sur une association déclarée, par internet, par courrier ou sur place.

En France, on distingue 4 formes principales de types d'associations, à savoir :

- ⇒ Les associations "de fait" ou "non déclarée" ;
- ⇒ Les associations agréées ;
- ⇒ Les associations reconnue d'utilité publique ;
- ⇒ Les associations déclarées.



On se renseigne auprès :

Des Collectivités territoriales

Sur le site data.gouv.fr

Répertoire National des Associations RNA, qui contient l'ensemble des associations loi 1901

Qu'est-ce qu'une association ?

L'essentiel

- ◆ La liberté d'association a été reconnue en France par la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association.
- ◆ Une association repose sur une convention propre aux associations. Pour créer une association, il suffit de rassembler au moins deux personnes en vue d'un objectif commun et permanent.
- ◆ La liberté d'association est un principe mais les associations sont néanmoins contrôlées. Elles peuvent faire l'objet d'une dissolution judiciaire ou administrative. Celles qui demandent des subventions publiques doivent signer un contrat d'engagement républicain.

Trouver les associations de notre commune sur <https://mairie-lesbordes.fr/vie-associative>

Également sur intramuros : <https://www.intramuros.org/les-bordes/associations>



Les associations nous communiquent...

**Familles
rurales**
Vivre mieux !

Association
de Les Bordes

FAMILLES RURALES



Le vestiaire de Familles rurales vous accueille au 15 rue de la Mairie le vendredi matin de 9h à 11h et le vendredi après-midi de 16h à 18h.

Le vestiaire se compose de dons de vêtements propres et en bon état. Ces vêtements sont mis gracieusement à la disposition du public.

Fermé pendant les vacances scolaires.



« *Pèle- Mêle* » est ouvert le mardi après-midi à partir de 14h dans une ambiance chaleureuse et amicale. Nous sommes prêtes à accueillir de nouvelles personnes et partager les passions des unes et des autres

Fermé pendant les vacances scolaires



Atelier informatique :

Le lundi de 14h à 15h30 à raison d'une fois par mois pour les confirmés

Cours envisagés en 2025 pour les débutants, à partir de 15h30

Inscriptions et renseignements : Maréchal Nicole 06.63.66.05.35

Prochaines rencontres :

Samedi 17 janvier à 14h 30
Assemblée générale

Dimanche 26 janvier Thé
dansant avec Marcel Pigeat

Mercredi 19 février Journée
enfants

Samedi 26 avril Journée
récréative pour les en-
fants

Art floral prévu en avril
(date à confirmer)



Pour tout renseignement et inscriptions : asso.les-bordes@famillesrurales.org

Présidente: **Nicole Maréchal** : 06.63.66.05.35

Secrétaire: **Evelyne Moreau** : 06.61.05.98.04

Trésorière: **Linda Gondry** : 06.68.80.00.52



LES AÎNÉS DYNAMIQUES LES BORDES

L'association Les aînés dynamiques Les Bordes a eu une année 2024 positive en animation, des rencontres amicales et distrayantes, que ce soit les jeux du jeudi (2ème et 4ème de chaque mois), les repas dansants, les thés dansants, les sorties, et les concours de belote. De nouveaux adhérents sont venus rejoindre le club au deuxième semestre, que de la satisfaction, c'est vraiment la convivialité entre tous.

Nos prochains rendez-vous :

Le repas dansant de Noël le dimanche 15 décembre 2024 avec l'orchestre Jean François Carcagno,

Assemblée générale le 25 janvier 2025,

Thé dansant le 9 février 2025 avec l'orchestre Pierre André,

Le 23 mars 2025 thé dansant avec l'orchestre Pascal Loubersac,

Le 10 avril 2025 concours de belote,

Le 17 mai 2025 voyage en Auxois,

Le 29 mai 2025 repas dansant fête des mères avec l'orchestre Mickaël Pigeat

Le 22 juin 2025 thé dansant avec Thibault Colas,

et tous les 2ème et 4ème jeudi de chaque mois les jeux de société, belote, tarot etc....

Un très beau programme des Aînés Dynamiques Les Bordes.

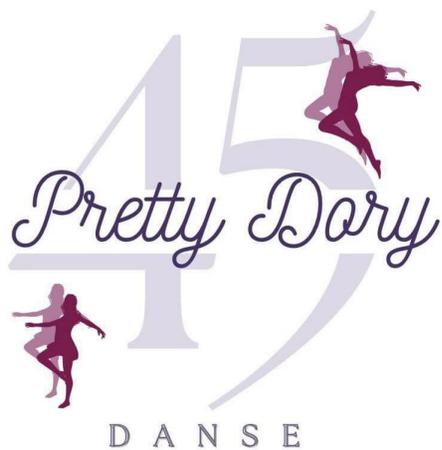
N'hésitez pas à nous rejoindre



Pour tout renseignement :

contactez le 07 72 27 89 64 ou 06 73 55 34 57

Le bureau sera heureux de vous accueillir.



Les cours de danse ont repris en septembre et sont toujours animés par Audrey et Patricia.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouvelles danseuses pour notre cours de niveau débutant.

Les cours novice et intermédiaire ont également repris sous une bonne ambiance débordée d'énergie afin d'apprendre de nouvelles chorégraphies.

Grâce à cette complicité, lors des sorties en ateliers et bals dans diverses régions de France, nous sommes ravies qu'il y ait de plus en plus de participantes pour représenter notre club « PRETTY DORY45 » des Bordes.

Nous-mêmes, nous organisons chaque année un workshop. En octobre dernier, nous avons eu l'honneur de recevoir un chorégraphe mondialement connu dans le monde de la danse, Grégory Danvoie venant de Belgique.



Venez nous rejoindre pour découvrir ou redécouvrir la line dance tous les mardis à la salle polyvalente :

Cours débutant : 19h à 20h

Cours novice : 20h à 21h

Cours intermédiaire/avancé : 21h à 22h



Pretty Dory 45

Pour tout renseignement, contactez

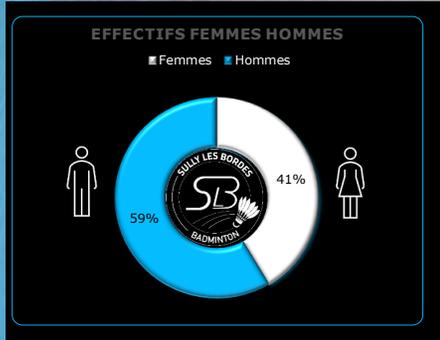
Fabienne au 06.73.84.67.15

Karine au 06.64.70.59.90

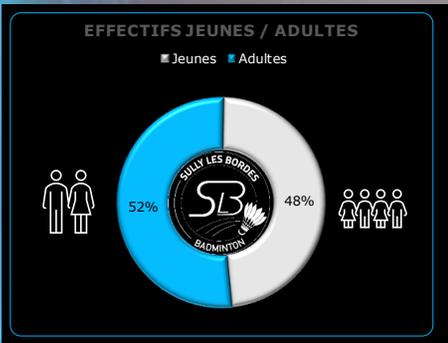
Delphine au 06.99.58.18.62



Le SLBB (Sully Les Bordes Badminton) fonctionne à plein depuis la reprise sportive. La dynamique au sein du club ne faiblit pas en cette nouvelle saison, pour le bonheur de tous : petits et grands, femmes et hommes, loisirs comme compétiteurs. Les bénévoles et le salarié perpétuent la dynamique enclenchée depuis la fusion du club de Sully-sur-Loire et de Les Bordes. Environ 200 licenciés, depuis septembre, font de notre club le 2e plus gros club de badminton du Loiret.



Le club engage cette saison, du niveau national au niveau loisir départemental, en passant par les équipes vétérans, 11 équipes différentes en compétition, toutes mixtes femme/homme. La mixité est une valeur importante de notre sport, tout comme le fairplay et la convivialité.



La réussite ne s'arrête pas là : l'équipe fanion, qui évolue en Nationale 3 cette saison, vient d'enregistrer sa première victoire à ce niveau. Le public venu nombreux au gymnase E. Torlet de Les Bordes a su galvaniser ses joueurs pour l'emporter face à Salbris. La tâche ne sera pas simple pour se maintenir tant l'adversité sera forte cette saison. Pour cette raison, le soutien du plus grand nombre sera nécessaire. Nous vous attendons nombreux pour nous soutenir le 25 janvier 2025, toujours au gymnase E. Torlet. L'entrée est gratuite ; l'ambiance chaleureuse, familiale et conviviale vous enthousiasmera !

Minibad	5	Jeunes	93
Poussin	13	Adultes	100
Benjamin	10		
Minime	31	Femmes	80
Cadet	21	Hommes	113
Junior	13		
Senior	53		
Vétéran	47		

Côté pratique sportive, le nouveau créneau du lundi soir rencontre son public. Rappelons que jouer au badminton est possible quasiment tous les jours de la semaine, en fonction des envies et possibilités de chacun : Le lundi, jeunes et adultes, sur Sully ou Les Bordes ; le mardi sur Sully ou Les Bordes ; le mercredi exclusivement pour les jeunes à Sully et sur Les Bordes ; le jeudi, jeunes et adultes, sur Les Bordes ; le samedi pour le créneau familial sur Les Bordes !

Dans notre milieu rural, notre club peut être une fierté, tant pour le niveau sportif auquel il évolue, pour sa taille que par ce qu'il représente de lien social et de convivialité pour un grand nombre de jeunes et d'adultes de notre commune et des environnantes. A cet effet, le club remercie ses bénévoles et le soutien des communes.

SLB a reçu 3 nouveaux labels

Ecole Française de Badminton 3 étoiles

QR code site



Pour plus de renseignements, visitez notre site à l'adresse suivante :



slbb45.contact@gmail.com



sullylesbordesbadminton.fr



Saison 2024—2025

La seconde quinzaine d'Août a vu revenir nos premiers licenciés adultes sur les terrains d'entraînement, puis ensuite nos jeunes dès la rentrée scolaire.

Les terrains des Bordes accueilleront pour la saison 2024-2025 les entraînements des licenciés des catégories Seniors, U15 et U11.

C'est ainsi qu'ils occuperont les terrains en soirée les lundi, mardi, mercredi et vendredi.

Les rencontres de compétitions auront lieu en diurne le samedi et/ou le dimanche.

La fin d'année a vu se dérouler les manifestations suivantes :

- 16 novembre: Soirée Moules-Frites à la Salle Polyvalente.
- 14 décembre: Plateaux de Noël U7 et U9, Arbre De Noël au Gymnase.
- 26 et 27 décembre: Stage U11 / U13, Gymnase et Stade.

Les manifestations de la seconde partie de saison :

- 22 février: Soirée Choucroute à la Salle Polyvalente.
- 7 juin: Tournoi du club au Stade.
- Date à définir. Assemblée Générale.



www.rcbouzylesbordes.com

www.rcbouzylesbordes.com



Stage de cirque à partir de 6 ans (CP).

Du lundi 7 avril au 11 avril 2025.

Spectacle de fin de stage sous le chapiteau.

Spectacle de fin d'année de l'école de cirque:

Mercredi 18 juin 20h (Cours du mercredi après-midi)

Mercredi 25 juin 20h (Cours du samedi matin)

Vendredi 27 juin 20h30 (Cours Ados-Adultes)

Espace chapiteau

2bis, route de Sully

45460 LES BORDES

Horaires: 10h-12h et 14h-16h.

Pour tout renseignements : 06 03 49 25 69



Se distraire,
S'émouvoir,
S'émerveiller,
S'interroger,
Il y a plein de bonnes raisons pour aller au spectacle !

« BACHES OUVERTES » 27 Avril 2025

Une journée de partages, artistes, publics et bénévoles

Dès 11h30: Inauguration

11h30 Apéro concert: musiciens «**Les Beaux Parleurs**»

12h30 Repas partagé sous abris

Exposition: Olivier Deplaine

Animation: Jeux de Bois

15h30 Plateaux d'artistes accompagné du groupe «**Les Mauvais Garçons**»

Participation libre mais consciente...



« LES BACHES ET DU SON » 24 mai 2025

*Soirée musicale sous le chapiteau
A 19h30*

Quatuor à cordes



Marie Pierset Amélie Paradis, violonistes, Marina Gaziello, altiste, et Carole Deville, violoncelliste sont toutes quatre titulaires de l'Orchestre Padeloup. Fortes de leur expérience commune en orchestre et passionnées de musique de chambre, elles ont décidé de se produire en quatuor, alliant leur personnalité et leur même conception de l'interprétation musicale.

Autour de Puccini, Mozart, Haydn, ce quatuor à cordes vous propose une soirée musicale autour de la musique classique et de l'opéra.

Trio piano voix : Opéra

Emmanuelle NAHARRO : soprano

Olivier Kontogom : baryton

Scott Santag : piano

Emmanuelle NAHARRO est une soprano dont le registre éclectique va de l'opéra à la musique de la renaissance en passant par l'opérette, le théâtre musical, l'oratorio et les créations originales



Participation libre mais consciente...

Bar, petite restauration

La Gare 126 : espace chapiteau route de Sully Les Bordes

Réservation conseillée : lagare126@gmail.com / 06.03.49.25.69



association de sport et bien-être
affiliée à la Fédération Française
Sports Pour Tous

Merci à tous pour votre confiance

L'association organisera des événements en 2025 et
planifie déjà une matinée découverte en avril ouverte à
tous, même les non-adhérents.

Vous pouvez nous suivre sur



PLANNING DÉFINITIF		Body Bordes	
LUNDI			
10h-11h	TAI CHI CHUAN	Sylvie	petite
17h30-18h30	YOGA	Edwige	GRANDE SALLE
18h35-19h35	Renforcement musculaire	Landry	
19h40-20h25	HIIT/FIT COMBAT	Landry	
MARDI			
17h15-18h00	Gym kids 4/5 ans	Landry	GYMNASE
18h05-18h50	Gym kids 6/7 ans	Landry	
18h55-19h55	Gym Teens + 8 ans	Landry	
JEUDI			
18h15-19h	Cardio Boxe	Mathilde	GRANDE SALLE
19h05-19h50	STEP	Mathilde	
19h-20h	Pilates	Sandrine	petite
20h05-21h05	Pilates	Sandrine	petite

SULLY SUR LOIRE
et les communes du Val de Sully se mobilisent
et vous ouvrent leurs chemins du

du 30 novembre au 6 décembre 2024

Rando de l'Espoir

Départ: Mairie ou salle des fêtes

7 jours, 11 circuits
19 communes traversées
Environ 120KM

Arrivée: Mairie ou salle des fêtes

Participation libre pour un minimum de 3€ par rando

20ème anniversaire de Sully Espoir

Renseignements: 06 87 22 20 52 - 06 17 23 28 77 - 06 07 70 20 22

Le retour aux voitures sera assuré en véhicules motorisés

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR

Lundi 2 décembre 2024

Dans le cadre des *Randos de l'Espoir*, organisées par l'association *Sully Espoir* au profit du Téléthon 2024, les courageux randonneurs, après une marche de 9 km en provenance de Bonnée ont été accueillis par l'équipe municipale autour d'un ravitaillement bien mérité.





Fin de saison en demie teinte pour les Palmeurs des Bordes Loire

La saison sportive qui vient de s'achever ne marquera pas l'histoire et le palmarès d'un club ligérien habitué à briller au niveau régional et national.

En effet, après des Championnats Régionaux bien négociés à Bray en Val, on retiendra un nouveau titre de Céline Chevallier et Jacques Letourneau en catégorie M3. Olivier Delecueillerie s'empare quant à lui de la première place en catégorie M2. Evelyne Mouret achève ces championnats à la deuxième place du classement M3.

Cette année sportive enregistrait le retour d'une compétition « Mythique » avec le Trophée des Rois organisés sur l'ensemble de la Région. Ainsi, les nageurs inscrits pour cet événement avaient rdv successivement à Chinon, Beaugency, Gien et Amboise afin de se disputer au regard des quatre étapes un titre prestigieux.



La traditionnelle Ronde des Cheires organisée sur le lac d'Aydat en Auvergne proposait sa 14ème édition ce dimanche 15 septembre. Sur un tracé de 1000 mètres, de nombreux clubs de France s'étaient donné rendez-vous afin d'effectuer la plus longue distance durant les trois heures de la compétition en solo, duo ou trio.

Pour l'occasion, un contingent de 5 nageurs des Palmeurs des Bordes Loire s'était préparé afin de figurer au mieux pour cette édition 2024. Sous une météo clémente, dans une eau à 17 degrés, le départ était donné à 10 h 00 dimanche matin pour trois heures de course sans interruption.

A l'annonce des résultats, les PBL étaient reçus 5/5 pour cette première compétition de la saison. Récompensés aux deux premières places de leur catégorie, les deux relais Loirétains repartent d'Auvergne auréolés d'un succès qu'il faudra confirmer le 6 octobre prochain dans l'Yonne pour la Traditionnelle Traversée de Migennes.

La 34ème Traversée de Migennes à la nage avec palmes n'est pas la plus populaire en termes de fréquentation, mais n'en demeure pas moins spectaculaire, avec, cette année un débit d'eau inhabituel dans l'Yonne.



En effet, les fortes précipitations de ces dernières semaines laissent envisager, avant le départ, une difficultés supplémentaire avec un contre courant qui sollicitait, dès les départ les organismes contraints de lutter en amont contre un débit jamais rencontré lors des éditions précédentes.

Céline Chevallier, sera la première Tunique Rouge à franchir la ligne d'arrivée en leader de sa catégorie (1 h 08, 16) Mickael Boudin en terminera 30 secondes plus tard avec, à la clé, une deuxième place sur le podium de sa catégorie.

A la deuxième place de la catégorie Master 3 féminine, on retrouve également une nageuse des PBL . Evelyne, Mouret, également éprouvée à l'arrivée, savourait après tant d'effort une belle deuxième place et un podium aux côtés de sa partenaire de club avec un chrono de 1 h 21mn.

Dernière représentante des Palmeurs des Bordes Loire, Cécile Diet faisait son retour à la compétition dans la catégorie Master 2. Nageuse confirmée, habituée des podium, elle confiera également que sa première place aura été difficile à concrétiser avec les éléments du jour. Une belle satisfaction cependant avec une nouvelle médaille obtenue pour le club Ligérien. (1 h 26 mn).

Seul engagé en catégorie « avec appui », Denis Guilly éloigné des bassins depuis plusieurs mois, effectuait son retour en catégorie Master 4. Après une heure 19 mn de lutte, le secrétaire des PBL s'adjugera une belle première place au classement de sa catégorie et se verra récompensé des efforts consentis.

Avec déjà 5 podiums obtenus à l'arrivée, il ne restait plus que Didier Mouret engagé à parcourir la distance du 6000 mètres. Ses partenaires de club scrutaient en amont de la rivière afin d'apercevoir le dernier nageur des PBL encore dans l'eau conscients de la difficulté du jour avec un tel courant.

Après 1 h 34 de course, Didier franchira l'arche d'arrivée en tête de sa catégorie avec un chrono de 1 h 34 satisfaisant au regard des éléments du jour.

Avec 4 premières places et deux secondes, les Palmeurs des Bordes Loire réalisent une performance inégalées pour cette édition 2024. Un carton plein qui récompense le travail effectué à l'entraînement sous la houlette de Jacques Letourneau.

Félicitations à tous les nageurs pour cette belle performance sportive.



Nettoyage de la commune

Le club des Palmeurs des Bordes Loire s'est mobilisé comme chaque année afin de participer au nettoyage des alentours de la commune organisé par la Mairie.

Une dizaine de nageurs étaient présent pour cette invitation civique dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Un club en apnée financière.

Malgré des résultats sportifs toujours salués au niveau Régional et National, les club des Palmeurs des Bordes Loire se trouve en grande difficulté financière face au dépenses occasionnées par la fréquentation de la piscine de Dampierre.

En effet, depuis la pandémie , le nombre de licenciés a chuté et le nombre de nageurs inscrits au club ne suffit plus à assurer la prise en charge financière du bassin occupé le jeudi soir de 20 h 00 à 22 h 00...

Les seules subventions allouées par les communes des Bordes, Bray St Aignan sont englouties par les factures que le club ne pourra prochainement plus honorer...

Le club cher au regretté Gérard Ferrante vit peut-être ces derniers mois d'existence...

PARTAGER & PRESERVER LA FORÊT

L'automne est une saison d'activité intense en forêts domaniales, où se croisent promeneurs, cueilleurs de champignons, chasseurs, sportifs, membres d'associations et professionnels de la forêt et du bois... Respectons cet espace naturel précieux, ses règles et ses usagers, et partageons la forêt en bonne intelligence !



Le stationnement, c'est important.

Garez-vous sur les places et parkings prévus à cet effet.

Ne bloquez ni les voies dédiées à l'intervention des secours, ni les voies consacrées au travail des forestiers. Aucun véhicule ne doit stationner devant les barrières, ni devant les dépôts de bois car un camion peut venir charger à tout moment.



Des cueillettes de champignons raisonnées.

5 litres ou 5kg maximum par personne, soit un petit panier pour se régaler en famille.

Entre 5 et 10 litres, le prélèvement est passible d'une amende de 135 € (article R163-5 du Code forestier). Au-delà de 10 litres, il s'agit d'un délit passible de 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende (articles 311-3 du Code pénal et L163-11 du Code forestier).



La chasse, indispensable pour la forêt de demain.

Respectez les panneaux et les chasseurs.

Les prélèvements sur les grands ongulés sont nécessaires pour que la forêt puisse se régénérer. Pour aller plus loin, découvrez cet article complet sur la chasse dans les forêts domaniales du Loiret : [Chasse en forêts domaniales du Loiret : histoire, patrimoine et gestion forestière](#)

Préserver les autres usagers et les espèces sauvages.

Gardez vos chiens sous votre contrôle.

Maintenez vos animaux de compagnie à moins de 100 mètres de vous et sous votre contrôle direct. Gardez-les en systématiquement laisse en dehors des allées forestières. Cela limitera les risques qu'ils dérangent ou blessent les jeunes animaux à l'insu de votre vigilance.





Les déchets c'est dans ma voiture, pas dans la nature !

Jusqu'à 1500€ d'amende pour déchets en forêt.

Du simple mégot de cigarette au dépôt de gravât, chaque année, plusieurs tonnes de déchets sont laissées en forêt. Même les déchets verts sont nocifs, ils favorisent les plantes envahissantes et peuvent dégrader et asphyxier les sols forestiers. Ces incivilités exposent leurs auteurs à des amendes pouvant aller jusqu'à 1500€ pour les particuliers, et bien plus pour les professionnels.



Préserver le milieu, laisser le bois en forêt.

Ni coupe de bois sans autorisation, ni ramassage de bois mort sous peine d'amende.

Volontairement laissé au sol pour préserver la richesse écologique des forêts, le bois mort sert d'abri pour certains animaux ou insectes, enrichit les sols par ses minéraux et permet le développement de certaines plantes ou champignons.



Tous concernés par le risque incendie.

Prudents en toute saison !

90 % des départs de feu sont liés à l'activité humaine et 50 % à une imprudence. Les articles L131 et L132 du code forestier interdisent d'allumer du feu en forêt et dans un périmètre de 200 mètres autour. Les contrevenants mettent la sécurité de tous en péril et s'exposent à des sanctions.



Respecter les routes et chemins.

Piétons, vélos, cavaliers, véhicules motorisés : à chacun sa place.

Respectez les panneaux d'interdiction et les barrières, même ouvertes. Les véhicules à moteur ne sont autorisés que sur les routes carrossables, goudronnées ou empierrées. Les engins personnels à moteur électrique comme les trottinettes ne sont permis qu'en agglomération. A cheval ou à vélo, restons sur les sentiers et n'entrons pas dans les parcelles pour éviter l'érosion des sols.

- Article R.362-2 du code de l'environnement, la circulation de véhicules hors des voies ouvertes à la circulation est interdite. Tout contrevenant s'expose à une amende de classe 5 pouvant aller jusqu'à 1500€.
- Article R.163-6 alinéa 2 du code forestier, la circulation de tout véhicule (vtt, cavaliers...) hors des chemins en forêt, c'est-à-dire à l'intérieur des parcelles forestières, est interdite. Tout contrevenant s'expose à une amende de classe 5 pouvant aller jusqu'à 1500€.



La loi s'impose pour les habitations aussi.

Pas d'accès privatif à la forêt domaniale.

Ces forêts étant propriété de l'État, selon l'article 544 du code civil sur le droit de propriété et l'article 647 sur le droit de se clore, les maisons et terrains situés en bordure de forêt domaniale ne sont pas autorisés à bénéficier d'un accès privatif à la forêt.



Retrouvez toutes les informations à connaître dans la charte du promeneur "J'agis pour la forêt", sur ONF.fr :

<https://www.onf.fr/+/19c::charte-du-promeneur-jagis-pour-la-foret.html>

<i>Organisme</i>	<i>Jour de présence</i>	<i>Heure de présence</i>	<i>Modalités</i>
ADIL info <small>Logement</small>	1 ^{er} lundi du mois	9h - 12h	Sur rendez-vous 02 38 62 47 07
ADIL juridique <small>Aide juridique</small>	4 ^e jeudi du mois	14h - 16h30	
ADS <small>Agence Départementale des Solidarités</small>	Le lundi, le mercredi et le vendredi	9h - 12h30 13h30 à 17h	Sur rendez-vous 02 38 05 23 23
Appui santé Loiret	Tous les mercredis sauf vacances scolaires	9h - 17h	Sur rendez-vous 02 38 51 13 76
CAF <small>Allocations familiales</small>	Tous les lundis sauf vacances scolaires	9h20 - 12h30 13h30 - 16h	Sur rendez-vous au 3230 ou sur caf.fr
CARSAT retraite	Tous les vendredis	9h15 - 12h 13h30 - 16h30	Sur rendez-vous au 3960
CARSAT social	Tous les jeudis et, les semaines impaires, le mercredi	9h - 17h	
CIDFF <small>Droit des femmes et des familles</small>	Le mardi des semaines impaires	14h - 17h	Sur rendez-vous 02 38 77 02 33
DIMA <small>Dispositif d'Intervention Mobile en Addictologie</small>	Le mercredi des semaines paires	9h - 12h30 13h30 - 17h30	Sur rendez-vous au 02 38 60 57 03
Mission locale <small>Accompagnement 16 - 25 ans</small>	2 ^e et dernier mardis du mois	9h - 17h30	Sur rendez-vous 02 38 67 25 62
Secours Catholique <small>Accueil, écoute et accompagnement</small>	Tous les jeudis	9h30-12h	Sans rendez-vous 06 82 78 88 16
SOLIHA - OPAH <small>Logement</small>	1 ^{er} et 3 ^e lundis du mois	10h - 12h	Sur rendez-vous 02 38 77 84 89 et selon disponibilités

Au quotidien, les agents France services vous accompagnent pour vos démarches administratives et à l'insertion professionnelle. Une borne Espace services publics est également mise à votre disposition.

+ **d'infos** sur les sessions de recrutement et les rencontres avec des organismes de formation sur Facebook @ccvaldesully ou sur www.valdesully.fr



Allée des jardiniers
à Sully sur Loire
02 21 76 01 72

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS



La popotte des Bordiers !



Les Mendiants aux 2 chocolats

Pour 32 mendiants :

100g de chocolat noir (en pistoles ou tablette)

100g de chocolat lait

Cacahuètes caramélisées (pour donner un peu de croustillant)

Noisettes ou Amandes ou Pistaches

Cranberries ou Raisins ou Myrtilles ou Oranges confites

1/Faire fondre le chocolat noir et le placer dans un récipient en verre ou inox. (Renouveler même recette avec le chocolat lait).

2/Poser le récipient sur une casserole à moitié remplie d'eau bouillante.

Laisser doucement fondre le chocolat.

3/Déposer sur une plaque du papier cuisson (sulfurisé).

Une fois le chocolat fondu, déposer une petite cuillère à café de chocolat sur la plaque et étaler finement pour obtenir un disque de $\frac{3}{4}$ cm. (pour plus de régularité, mettre dans des petites caissettes ou moules à mini-tartelettes).

4/Mettre dessus, fruits secs choisis.

Laisser refroidir à température ambiante. (pas au frigo)



Le foie Gras mi-cuit (au naturel)

Pour 6/8 personnes : **A faire 4/5j avant dégustation**

1 foie gras cru de 400g éveiné

2 cuillères à café de sel fin

1 cuillère à café de poivre blanc moulu

1 terrine

1/Sortir le foie gras 1h00 avant du frigo.

Saler et poivrer abondamment le foie gras éveiné de chaque côté.

Déposer dans une terrine et mettre le couvercle.

2/Faire cuire au bain-marie (obligatoire) 35 minutes à 110 degrés (thermostat 3-4).

3/Laisser refroidir un peu et enlever une partie de la graisse. (A garder)

Placer une planchette et un poids dessus pour tasser le foie gras.

4/Laisser figer un peu la graisse récupérée et ensuite la déposer sur le foie gras (c'est ce qui va conserver le foie gras).

5/Mettre un film alimentaire et couvercle de la terrine, mettre au frigo jusqu'à dégustation



Bon
Appétit



A vos agendas!

JANVIER

- Vendredi 3 **Assemblée générale, Comité des Fêtes**
Vendredi 17 **Assemblée générale, Familles Rurales**
Samedi 25 **Assemblée générale, Les Aînés Dynamiques**
Dimanche 26 **Thé dansant, par Familles Rurales**

FEVRIER

- Dimanche 9 **Thé dansant, par Les Aînés Dynamiques**
Mercredi 19 **Journée des enfants, par Familles Rurales**
Samedi 22 **soirée Choucroute, par le RCBB**

MARS

- Samedi 1er **Soirée Choucroute, par la société de Chasse**
Samedi 22 **Théâtre, par le Comité des Fêtes**
Dimanche 23 **Thé dansant, par Les Aînés Dynamiques**
Dimanche 30 **Vide Ta Chambre, par l'APE**

AVRIL

- Jeudi 10 **concours de belote, par les Aînés Dynamiques**
Samedi 26 **Journée Créative « Pâques », par Familles Rurales**

MAI

- Dimanche 18 **Randonnée, par l'APE**
Jeudi 29 **Repas « Fête des Mères, par Les Aînés Dynamiques**

JUIN

- Sam 7 et Dim 8 **Tournoi de Football, par le RCBB**
Sam 7 et Dim 8 **Tournoi de badminton, par le SLB45**
Samedi 21 **Fête de la musique, par le comité des Fêtes**
Dimanche 22 **Thé dansant, par Les Aînés Dynamiques**



Horaires Mairie

Matin : 9h -11h45 du lundi au samedi
Après-midi : 15h -17h30 le lundi et le vendredi
Téléphone : 02.38.35.51.02—mairie-lesbordes.fr

La Mairie sera
fermée le samedi 28
décembre 2024